

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019**  
**DELIBERATION N° 18**

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (à partir de 17h44 et jusqu'à 22h14), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. AGUERRE (jusqu'à 21h56), M. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 20h34), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h23), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE (jusqu'à 21h44), Mme LARRE (à partir de 18h00), MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 23h00), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

**Absents représentés par pouvoir :**

*Le Maire*

M. NEYS par M. SOROSTE (jusqu'à 17h44 et à partir de 22h14) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 21h56) ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 20h34) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. DAUBISSE (jusqu'à 18h23) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 21h44) ; Mme LARRE par M. PARRILLA-ETCHART (jusqu'à 18h00) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h00) ; Mme CAPDEVIELLE par M. PALLAS ; M. ETCHETO par M. ARTIAGA (à partir de 23h00).

**Absentes :** Mme JUZAN, Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h00, à compter de la délibération 41).

**Secrétaire :** M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de Mme Bisauta*

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE** - Adhésion de la Ville à l'association Txirrind'ola.

L'Espace socio-culturel municipal (ESCM) est le centre social des Hauts-de-Bayonne et plus particulièrement du quartier Sainte-Croix, quartier de la rive droite de Bayonne situé en territoire politique de la ville.

Le centre social travaille avec les habitants du quartier sur de nombreux projets autour de la culture du sport, de la santé et du mieux vivre ensemble. Le centre social doit donc favoriser et soutenir la mise en place de projets, de services pour les habitants avec si possible leur participation. Il doit aussi être un lieu de coordination et de concertation qui contribue au développement social local, sans pour autant s'attribuer la fonction de coordination de l'action sociale. L'ESCM participe ainsi à l'impulsion d'une dynamique participative en faveur de la population du quartier. Cette mission est au cœur des objectifs et permet de répondre à un réel besoin dans une logique de coopération sociale.

Cette année, plusieurs initiatives vont se développer autour des mobilités douces et notamment de la pratique du vélo.

Afin de faciliter ce travail, il est indispensable de s'appuyer sur les ressources du territoire et notamment l'association Txirrind'ola qui propose à la fois un service d'entretien et d'achat de vélos mais aussi un lieu de conseil et de sensibilisation à sa pratique.

Pour ce faire, la Ville doit adhérer à l'association impliquant le versement d'une cotisation d'un montant de 50 €.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Ville à l'association précitée et le règlement de la cotisation annuelle d'un montant de 50 € pour l'année 2019.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne